

SERMON DU VENDREDI

Date : 11.10.2024

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَأَنْكِحُوا الْأَيَامَىٰ مِنْكُمْ وَالصَّالِحِينَ مِنْ عِبَادِكُمْ
وَأَمَّاكُمْ إِنْ يَكُونُوا فُقَرَاءَ يُغْنِهِمُ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ وَاللَّهُ
وَاسِعٌ عَلِيمٌ.

وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:
خَيْرُ النِّكَاحِ أَيْسَرُهُ.

ÊTRE MODÉRÉ LORS DES MARIAGES

Chers musulmans !

Notre religion, l'islam, attache une grande importance à la fondation d'une famille et au mariage. Parce que la famille est le noyau de la société et la pierre de base d'une nation. Une nation n'existe pas sans famille. La force d'une nation dépend de la solidité de l'institution familiale. La maison familiale est une institution sacrée établie par le contrat de mariage. Parce que le mariage est un gros contrat et une lourde promesse. Le contrat de mariage est un engagement fait par un homme et une femme afin de partager leur vie. Le mariage signifie la responsabilité juridique et morale assumées par les deux époux avec leur libre arbitre et leur consentement.

Chers croyants !

Dans le verset que j'ai lu au début de mon sermon, notre Seigneur dit : « **Mariez les célibataires qui vivent parmi vous, ainsi que vos serviteurs vertueux des deux sexes. S'ils sont pauvres, Allah pourvoira, par Sa grâce, à leurs besoins, car Il est Plein de largesses et Sa science n'a point de limite.** »¹ Et dans le hadith que j'ai lu, notre prophète ﷺ a souligné le caractère sacré du mariage ainsi : « **Le meilleur mariage est celui qui est le plus facile.** »²

Chers croyants !

Le mariage ne consiste pas seulement à réunir deux époux sous le même toit. Le mariage est une base

solide posée pour protéger les générations et nécessite conscience et responsabilité. Avec le contrat de mariage, deux époux unissent leur cœur et déclarent à tous qu'ils sont compagnons et partenaires de vie pour la vie. Dans le foyer familial établi par le contrat de mariage, les époux se promettent amour, respect, loyauté, patience et miséricorde.

Chère communauté !

Faisons en sorte que les mariages, qui sont l'annonce du mariage, soient modestes et simples. Les mariages doivent être exempts de dépenses excessives, d'ostentation, d'excès et de gaspillage ; essayons de le faire conformément à la sunna du Prophète ﷺ.

Chers musulmans !

Aidons nos jeunes à se marier et à fonder une famille. Prenons soin d'assurer la confidentialité de nos mariages conformément au commandement de notre Seigneur Tout-Puissant³. N'oublions pas que la chasteté est une vertu supérieure qui convient aux femmes, aux hommes, aux jeunes, aux personnes âgées, en bref, à tout le monde. Au lieu d'endetter nos jeunes et nos familles à cause de mariages coûteux, facilitons les choses et permettons-leur de connaître le bonheur du mariage. Même si nous voulons faire du mariage de nos enfants le début d'un foyer où ils pourront être heureux toute leur vie, ne les transformons pas en gaspillage, en fardeau et en surcharge inutiles. Ce qui assurera le bonheur ne sera pas l'ostentation du mariage ou l'ampleur de la dépense, mais notre compréhension mutuelle et la facilitation des choses.

Je termine mon sermon avec l'invocation suivante faite par les serviteurs du Miséricordieux dans un verset, qui sera notre objectif principal dans le mariage pour but de fonder une famille et avoir des enfants : « **Seigneur, fais que nos épouses et nos enfants soient pour nous une source de bonheur ! Daigne faire de nous des modèles de piété pour ceux qui craignent le Seigneur !** »⁴

¹ Sourate An-Nûr (« la Lumière »), 24/32.

² Abou Davoud, Nikah 31.

³ Sourate An-Nûr (« la Lumière »), 24/30-31

⁴ Sourate Al-Furqân (« le Discernement »), 25/74.